

Reconnaissance des acquis et des compétences en Techniques d'éducation à l'enfance

Les 16 compétences à démontrer et à évaluer en lien avec le programme d'AEC en Techniques d'éducation à l'enfance

Regroupement A : Répondre aux besoins de base de l'enfant

1. Agir de façon sécuritaire en milieu de travail
2. Intervenir au regard de la santé de l'enfant
3. Assurer une saine alimentation à l'enfant

Regroupement B1 : Analyser les besoins de l'enfant

4. Observer le comportement de l'enfant
5. Situer les besoins d'un ou d'une enfant au regard de son développement global

Regroupement B2 : Répondre aux besoins analysés

6. Établir avec les enfants une relation significative sur le plan affectif
7. Communiquer en milieu de travail
8. Fournir de l'aide à l'enfant
9. Intervenir au regard du comportement de l'enfant et du groupe d'enfants

Regroupement C : Planifier et réaliser des activités éducatives

10. Concevoir des activités de développement global de l'enfant
11. Organiser des activités éducatives
12. Animer des activités éducatives

Regroupement D : Assurer un suivi dans un contexte d'intervention professionnelle

13. Analyser les besoins particuliers d'un ou d'une enfant
14. Établir une relation de partenariat avec les parents et les personnes-ressources

Compétences non-regroupées

15. Analyser la fonction de travail
16. Déterminer le modèle et l'approche pédagogiques à adopter en service de garde éducatif